

## ***Compte rendu du Conseil Municipal*** **Du 18 décembre 2018**

Le Conseil Municipal s'est réuni le 18 décembre 2018 à 19h00, sous la présidence de Madame Aline MARCHAND, Maire de MOLIETS ET MAÂ.

**Présents** : Mme MARCHAND Aline – M. LABORDE Patrick – M. GUILLAMET François – Mme CANCOUËT Anne-Marie – M. CHAMPEAU Daniel – M. ALLIOT Philippe – M. DUPOUY Jean-Louis – Mme MOISDON Emmanuelle – Mme FAYE Chantal

**Absents excusés** : Mme CAMIADE Sabrina, procuration à M. GUILLAMET François – Mme VERDIER-SLAWINSKI Corinne – M. VIDAL Régis, procuration à M. LABORDE Patrick – Mme CAPDEVIELLE Stéphanie, procuration à Mme MARCHAND Aline - M. LAGARDERE Christophe, procuration à Mme CANCOUËT Anne-Marie

**Absente non excusée** : Mme MULTEAU Mireille

**Secrétaire de séance** : Monsieur Patrick LABORDE



### **1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 29 NOVEMBRE 2018**

- Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

### **2. DM BUDGETAIRES DIVERS BUDGETS**

COMMUNE : en vue de renouveler le parc informatique de la Mairie et de la médiathèque (neuf unités centrales et un serveur), il est prévu une modification budgétaire de 15 000€.

- Adopté par 13 voix pour

PHOTOVOLTAÏQUE : en vue de payer une caution à ENEDIS dans le cadre de l'instruction du dossier de demande de production, il est prévu une modification budgétaire de 1 000€

- Adopté par 13 voix pour

### **3. MISSION MODELISATION BIM « PÔLE ANIMATION »**

Dans le cadre de la demande de subvention auprès du Conseil Régional de la Nouvelle Aquitaine, il était demandé par le service instructeur une approche innovante notamment sur le plan thermique. C'est pourquoi, le Conseil Municipal accepte le devis des bureaux d'études HTM et Atelier Arcad : montant 15 900€ HT

- Adopté par 12 voix pour, 1 abstention (M. LAGARDERE)

### **4. AVENANTS MARCHE PÔLE ANIMATION**

Lors de la déconstruction du toit, il est apparu que 9 pannes devaient être changées : montant du devis de l'entreprise Lamazouade : 2 582,94€ HT

- Adopté par 12 voix pour, 1 abstention (M. LAGARDERE)

### **5. TARIFS AIRE DE CAMPING-CARS**

Pas de changements de tarifs en 2019 :

- 8€/jour du 30/03/2019 au 30/04/2019 et du 01/10/2019 au 03/11/2019
- 14€/jour du 01/05/2019 au 30/09/2019

- Adopté par 12 voix pour (Monsieur LAGARDERE ne prenant pas part au vote)

### **6. TRAVAUX SYDEC**

La commune doit se prononcer sur la priorisation des travaux d'éclairage public.

François GUIILLAMET propose l'extension de ce réseau le long de la rue Brémontier jusqu'à l'entrée des deux derniers quartiers (avant le rond-point de la plage des Chênes Lièges)

- Adopté par 13 voix

### **7. GEOREFERENCEMENT DE L'ECLAIRAGE PUBLIC MAIL 2**

Dans le cadre de la reprise du Lotissement le Mail 2, le SYDEC demande à la commune le géoréférencement des lampadaires. Coût 150€

- Adopté par 13 voix pour

### **8. OPPOSITION AU TRANSFERT OBLIGATOIRE DES COMPETENCES EAU ET ASSAINISSEMENT**

Dans le cadre de la loi NOTRe et en phase avec notre démarche de créer un nouveau syndicat d'eau potable et d'assainissement (EMMA) le conseil s'oppose au transfert obligatoire de ces compétences à la communauté de communes.

- Adopté par 12 voix pour, 1 abstention (M. LAGARDERE)

### **9. MISE EN VENTE TERRAIN ROYAL CLUB LA PRADE**

La commune est propriétaire d'un terrain au Club Royal La Prade. Depuis la clôture de la ZAC et l'intégration de ces zones dans le PLU, le règlement de ce dernier s'applique.

Ce terrain dispose donc de droits à construire. Le conseil propose, après en avoir délibéré, de le mettre en vente à 180 000€ HT (toutes dépenses annexes à la charge de l'acquéreur) et de proposer cette parcelle aux voisins. Le conseil se réserve le droit, si cette démarche n'aboutit pas rapidement, de délibérer à nouveau.

- Adopté par 13 voix

#### 10. TRANSFERT PARCELLES DANS LE DOMAINE PUBLIC DE LA COMMUNE

Patrick LABORDE propose que de nombreuses parcelles du domaine privé de la commune soient classées dans le domaine public de la commune. Elles concernent les rues de la Solidarité, du Magenta, du Hameau de l'Eglise, les lotissements de Boussouayre, des Pontails, de l'Aïrial, de la Pinède, des Chênes lièges, du Pin Franc, de la Souchette, des Chanterelles

- Adopté par 13 voix

#### 11. LANCEMENT CONSULTATION ETUDE GEOMETRE OPERATION URBANISATION

En vue d'urbaniser la zone communale AU2 derrière l'Hôtel des Ecureuils et de proposer le cas échéant une parcelle à Ages et Vie pour la construction d'une maison pour les anciens, il est nécessaire de réaliser un plan d'aménagement. A cet effet la commune doit lancer une consultation pour bénéficier des services d'un bureau d'études.

- Adopté par 13 voix

#### 12. MODIFICATION DES STATUTS DU SMGBL

Des modifications concernant l'obligation de réaliser un « stage mer » pour les MNS et l'aide aux collectivités locales pour la gestion des conflits d'usage ont été votées

- Adopté par 13 voix



#### QUESTIONS DIVERSES :

**Monsieur François GUILLAMET** précise que des plantations sur le nouveau parking sont programmées pour cet hiver (environ 72 sujets). Ce travail sera fait en régie.

**Madame Le Maire** annonce les dates des différentes cérémonies des vœux et la sortie de la gazette de la Commune.

**Madame Chantal FAYE** rappelle que l'absence de toilettes au centre du village, demande si une réflexion a eu lieu sur l'opportunité d'avoir un conseil municipal des jeunes. Enfin Madame FAYE demande si les travaux de la rampe d'accès démarrent bientôt.

**Monsieur François GUILLAMET** demande que le dépôt de bois sur les aires de débardage soit surveillé par le garde champêtre et que les entreprises réparent les dégâts.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h08.

Vu pour être affiché en date du 24/12/2018

Le secrétaire de séance